


 Inspection préventive en santé et en sécurité du travail Programme d'action 2011 Auto Prévention – mutuelle Canadian Tire pour les centres d'autos	Conforme	Non conforme
Gestion de la prévention – Affichage des éléments du programme de prévention au centre de service (salle de repos du centre de service)		
– Affichage du certificat d'appartenance à la mutuelle (salle de repos du centre de service)		
État des lieux – centre auto – État général		
– Encombrement des lieux		
– Propreté		
Points spécifiques		
– Dégagement minimal de 24 po autour des machines		
– Panneaux électriques : dégagement de 36 po devant les panneaux		
– Sorties de secours dégagées en tout temps (intérieur et extérieur)		
– Signalisation des sorties de secours fonctionnelle		
– Éclairage d'urgence fonctionnel (appuyer sur <i>Test</i> pour le vérifier)		
– Extincteurs dégagés et accrochés sur un support		
– Extincteurs munis d'une étiquette indiquant la date des inspections (vérifications mensuelles)		
– Emplacement des extincteurs indiqué à l'aide d'un pictogramme		
Les planchers		
– État général : – non glissants, propres et nettoyés dès qu'il y a de l'huile ou de la graisse – exempts de vis, de boulons, de valves, de plombs et d'autres débris		
– Planchers exempts de trous ou d'objets saillants		
– Grillages de drains et de canal en bon état (stables, solides...)		
– Peindre en jaune tout objet en saillie du sol (ex. : la plaque de guidage de la roue avant des ponts élévateurs)		
L'aire de repos du centre de l'auto		
– Nettoyée après chaque période de repas		
– Désinfectée quotidiennement		
– Munie de poubelles avec couvercle		

 Inspection préventive en santé et en sécurité du travail Programme d'action 2011 Auto Prévention – mutuelle Canadian Tire pour les centres d'autos	Conforme	Non conforme
Les installations sanitaires – Propres et en bon état		
– Du savon est disponible (incluant du savon-dégraissant)		
– Des serviettes de papier, des séchoirs ou des essuie-mains enroulables sont disponibles		
– Désinfectées quotidiennement		
Protection individuelle – Lunettes de sécurité : disponibles, portées		
– Chaussures de sécurité : disponibles, portées		
Compresseur – État général ; présence et bon état des gardes empêchant l'accès aux pièces mobiles et aux courroies		
– Fiche d'entretien selon les normes du fabricant Registre des entretiens effectués		
– Processus de cadénassage (voir section 7)		
Ponts élévateurs (voir la section 1) – État général		
– Chaque pont est numéroté (identification claire)		
– Affiche de la capacité de levage au poste de contrôle du pont élévateur Indication du sens de fonctionnement des commandes (monter / descendre)		
– Rampes et extrémités des bras de levage peints en jaune (i.e. clairement visibles)		
– Travailleurs formés à l'utilisation sécuritaire des ponts élévateurs (cf. section 8)		
– Fiche d'entretien selon les normes du fabricant Registre des entretiens effectués		
Tours à freins (voir la section 7, la sécurité des machines) – Le garde protecteur est en place		
– Le garde protecteur est utilisé		

 Inspection préventive en santé et en sécurité du travail Programme d'action 2011 Auto Prévention – mutuelle Canadian Tire pour les centres d'autos	Conforme	Non conforme
Presses hydrauliques (voir la section 7, la sécurité des machines) – État général		
– Présence d'un garde de protection contre les risques de projection Voir magazine Auto Prévention vol 22 no 4 (décembre 2008), page 13		
– Rampes et extrémités des bras de levage peints en jaune (i.e. clairement visibles)		
– Travailleurs formés à l'utilisation sécuritaire des ponts élévateurs (cf. section 8)		
– Fiche d'entretien selon les normes du fabricant Registre des entretiens effectués		
Meules (voir la section 7, la sécurité des machines) – État général		
– Meule de table stable et solidement fixée à l'établi		
– Bon état des équipements : présence et bon positionnement du pare-étincelles Bon état de l'écran transparent Présence et bon état des gardes sur la meule et sur la brosse Porte-outil à moins de 3 mm de la meule		
– Utilisation de la visière (ÉPI)		
– Information des travailleurs (sur les dangers, les méthodes de travail...)		
Machine à démonter les pneus – État général		
– Jauge restrictive de pression en bon état		
– Espace autour des machines aménagé pour travailler sans danger		
Machine à équilibrer les roues – État général		
– Garde protecteur en place		
– Espace autour des machines aménagé pour travailler sans danger		
Système de ventilation (type Vulcain) – État général		
– Fiche d'entretien selon les normes du fabricant (registre)		
– Travailleurs informés aux risques associés au monoxyde de carbone		

 Inspection préventive en santé et en sécurité du travail Programme d'action 2011 Auto Prévention – mutuelle Canadian Tire pour les centres d'autos	Conforme	Non conforme
Soudo-brasage et découpage au chalumeau		
<ul style="list-style-type: none"> - Bouteilles d'oxygène et d'acétylène attachées sur un chariot 		
<ul style="list-style-type: none"> - Extincteur attaché au chariot 		
<ul style="list-style-type: none"> - Pas d'entreposage des bouteilles à l'intérieur de l'établissement 		
Entreposage des bouteilles gaz acétylène et oxygène		
<ul style="list-style-type: none"> - État général de l'aire d'entreposage 		
<ul style="list-style-type: none"> - Les bouteilles ont toutes leur capuchon protecteur 		
<ul style="list-style-type: none"> - Les bouteilles sont enchaînées à la verticale au mur 		
<ul style="list-style-type: none"> - Les bouteilles de gaz inflammables (acétylène) et d'oxygène sont séparées d'au moins 6 mètres (ou dans un local différent) 		
Entreposage des bidons d'essence		
<ul style="list-style-type: none"> - À l'extérieur seulement 		
Système de rangement des pneus en hauteur		
<ul style="list-style-type: none"> - État général des étagères : lisses et pattes en bon état Indication des limites de la charge maximale 		
<ul style="list-style-type: none"> - Les limites de poids sont respectées 		
<ul style="list-style-type: none"> - Des goupilles de sécurité sont installées aux deux extrémités de chacune des lisses 		
<ul style="list-style-type: none"> - Un système antichute de pneus est en place 		
<ul style="list-style-type: none"> - Les échelles sont sécuritaires et en bon état 		
<ul style="list-style-type: none"> - Une méthode de travail sécuritaire est en place 		
Escabeaux et échelles (voir la section 9)		
<ul style="list-style-type: none"> - Choix des escabeaux et des échelles : catégorie I ou II selon l'utilisation 		
<ul style="list-style-type: none"> - Ils sont rangés de façon sécuritaire lorsque non utilisés 		
<ul style="list-style-type: none"> - Ils sont inspectés périodiquement (une fois par mois ; plus souvent au besoin) 		
<ul style="list-style-type: none"> - Une fiche technique sur l'utilisation sécuritaire est affichée aux endroits où se fait l'entreposage 		
Marchepieds (mini-escabeaux de 2 marches – voir la section 9)		
<ul style="list-style-type: none"> - Choix des marchepieds : catégorie I ou II selon l'utilisation 		
<ul style="list-style-type: none"> - Ils sont inspectés périodiquement (une fois par mois ; plus souvent au besoin) 		